

Formation certifiante pour DPO du secteur

public

NEW

FORMATIONS DE COURTE DURÉE

THÈME(S): DROIT, VIE PRIVÉE & RGPD

Durée: 12 jours + défense de TFE

Date(s): 01/02, 03/02, 08/02, 10/02, 15/02, 17/02, 09/03, 15/03, 17/03, 22/03, 27/03 & 30/03

Formateur: Jacques Folon

Préparez-vous à la fonction de Délégué.e à la protection des données !

Formation en présentiel



Avec l'entrée en vigueur du célèbre RGPD, une fonction nouvelle a fait son apparition au sein du secteur public wallon et de la fédération Wallonie Bruxelles, le **Délégué à la Protection des Données (DPO)**.

Tous les organes du secteur public sont tenus depuis lors de désigner un DPO :

- L'état fédéral
- Les entités fédérales
- Les autorités locales
- Les personnes morales de droit public qui dépendent de ces autorités
- Les organisations et associations
 - dont l'activité est financée majoritairement par les pouvoirs publics ou
 - dont la gestion est soumise à un contrôle des pouvoirs publics ou
 - dont plus de la moitié de l'organe de gestion est désigné par les pouvoirs publics ou
 - formées par une ou plusieurs autorités publiques

Cette formation de 12 jours, étalée sur 2 mois, a été conçue spécialement pour préparer à la fonction de DPO dans le secteur public ou de correspondant RGPD au sein de départements du secteur public.

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en œuvre de la mission de DPO
- Être capable d'assumer la mission de correspondant RGPD ou de chef de projet RGPD au sein d'une administration ou d'un département de celle-ci
- Identifier les éléments juridiques et techniques nécessaires pour mener à bien la mission
- Maîtriser les bonnes pratiques pour définir des processus de mise en conformité
- Savoir mettre en place les outils de communication et prendre des mesures de sensibilisation
- Comprendre la façon d'intégrer le RGPD dans les processus de l'organisation

PUBLIC

Personnes travaillant dans le secteur public ou souhaitant développer une compétence liées à la mise en conformité au RGPD dans le secteur public (Entités fédérées, communes, CPAS, écoles, ASBL dépendant des pouvoirs publics, etc.)

- Personne souhaitant s'orienter vers une fonction de DPO
- Toute personne souhaitant s'orienter vers le contrôle du respect de la protection des données personnelles
- Bonne culture organisationnelle et fonctionnelle
- Aptitude à communiquer efficacement
- Aucun autre prérequis n'est exigé

AGENDA

La formation se déroulera sur une période de **2 mois en présentiel** à Gosselies aux dates suivantes :

- mercredi 1 février 2023
- vendredi 3 février 2023
- mercredi 8 février 2023
- vendredi 10 février 2023
- mercredi 15 février 2023
- vendredi 17 février 2023
- jeudi 9 mars 2023
- mercredi 15 mars 2023
- vendredi 17 mars 2023
- mercredi 22 mars 2023
- lundi 27 mars 2023
- jeudi 30 mars 2023 examen de groupe devant jury + remise du TFE
- date à communiquer par la suite (se fera fin avril) présentation des TFE devant jury (30 minutes par personne)

FORMATEURS

La formation est entièrement délivrée par des formateurs pratiquant au quotidien leur spécialité.

L'architecture du parcours a été désignée par **Jacques FOLON**, Professeur ICHEC Brussels Management School, Visiting Professor ESC Rennes School of Business, Professeur invité ISFSC/USLB, CEO de GDPRfolder.com et auteur de plusieurs ouvrages consacrés au RGPD dont « le guide de survie du DPO » C'est un expert réputé en matière de protection des données et en particulier dans le secteur public.

Florence Baumal, équipe du DPO au SPF Finances

C.Cantillon, DPO de la RTBF

Dominique Grégoire, DPO du Forem

Laureline Nootens, DPO du ministère de la Communauté française

PARTICULARITÉS

Cette formation est certifiante et vous recevrez en fin de celle-ci un diplôme revêtu des logos des partenaires du projet.

La formation est donnée uniquement par des praticiens spécialisés dans les différents aspects du RGPD.

L'obtention du diplôme est sujette à la participation active aux séances (qui comporteront de nombreux exercices pratiques).

Elle se clôturera par un exercice pratique à réaliser en groupe (comptant pour 50% des points de la note finale).

Un TFE individuel (comptant pour 50% de la note finale) devra être remis au plus tard un mois après la formation.

Cette formation se fera en présentiel sur notre site de Gosselies.



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation développe les matières suivantes qui comprend l'intégralité du RGPD :

- Introduction - ice breaking - présentation de la formation au RGPD (examens -plateforme de support des cours - contenu)- Présentation du concept de dossier RGPD à construire (Art 24 RGPD)
- Rôle fonction et mission du DPO (RGPD art 37-39) - coopération avec l'APD (RGPD art 31)
- Principes de base du RGPD & droits de la personne concernée (RGPD Art 1-23) - Les mesures de sécurité organisationnelles selon ISO 27002 (RGPD Art.32)
- Approche positive du registre des traitements (RGPD Art.30)
- Responsable de traitement et sous-traitants (RGPD Art 24 + 26-29) - exigences vis-à-vis du sous-traitant - gestion des sous-traitants dans les appels d'offre - Transfert vers des pays tiers (RGPD Art. 44-50) – conséquences de Schrems 2
- Voies de recours, responsabilités, sanctions (RGPD art.77 – 84) – codes de conduite et certification (RGPD art 40-43) –
- Les mesures de sécurité techniques du RGPD selon les normes ISO 27000 (RGPD art 5,1,f – art 24)
- Privacy by design & by default(RGPD art 25) - Le DPO, un interface entre l'équipe métier et l'équipe informatique
- Connaissances de base et réalisation pratique des DPIA (RGPD Art. 35-36)
- Principes d'analyse de risques - exercices (RGPD art 24)
- Gestion des Incidents et des data breaches - Business continuity (RGPD Art 33-34) - plan catastrophe
- Situations particulières de traitement (RGPD art 85-91)
- Autorités de contrôle indépendantes (RGPD art 51-76) dernières actualités du RGPD - Q & A final - debriefing global - Q & A TFE et examens -
- Exercice de groupe (AM) plus présentation devant jury (PM)
- Défense des TFE devant Jury (une demi-heure par personne)

Validation finale et certification

La formation propose une **certification finale** afin de confirmer l'acquisition des compétences.

Cette validation se fera en fin de formation, d'une part au regard des résultats de l'étude de cas (50% de la cotation), d'autre part au regard d'un travail de fin d'étude (réduit) défendu devant 1 jury.

En cohérence avec l'autorité de protection des données

Cette formation entend rencontrer les objectifs recommandés par l'autorité de protection des données en matière de formation



PRIX

Prix plein : 1.800 €



INFORMATIONS

Secrétariat - Pôle Entreprises
Tél. 071 254 942
entreprises@technofuturtic.be



DATE

Du 01/02/2023
au 30/03/2023

Liste d'attente*

* Aucune session n'est programmée pour cette formation ? Les dates ne conviennent pas ? Inscrivez-vous à la LISTE D'ATTENTE. C'est une simple manifestation d'intérêt qui nous permettra de vous recontacter quand la formation sera organisée à nouveau.

DEMANDE D'INSCRIPTION

